



¹ Version du 18.10.2016 ; en vigueur depuis le 1.1.2017

Plan de formation esthéticienne CFC / esthéticien CFC

du 12 décembre 2006 (état le 01.01.2017)

Pour la profession no. 82112

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Partie A

Explications	Page 3
Concept de formation	Page 3
Explications des notions	Page 3
Répartition en niveaux de compétences (niveaux K)	Page 4
Compétences professionnelles	Page 5
Compétences méthodologiques	Page 6
Compétences sociales et compétences personnelles	Page 7
Objectifs généraux, objectifs particuliers et objectifs évaluateurs	Page 8

Partie B

Plan des leçons de l'école professionnelle	Page 29
--	---------

Partie C

Organisation de la procédure de qualification	Page 30
---	---------

Partie D

Organisation, répartition et durée des cours interentreprises (CI)	Page 32
--	---------

Approbation et entrée en vigueur

Pages 34/37

Annexe

Liste des documents servant à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale	Page 38
---	---------

Plan de formation partie A

Compétences d'action

Explications

Lisibilité

Pour des raisons de lisibilité et afin de tenir compte de la situation réelle, nous n'utiliserons que la forme grammaticale féminine pour désigner les notions d'« esthéticienne et d'esthéticien » ; elle s'applique toutefois tant aux femmes qu'aux hommes. Par le terme de « clients », nous désignons non seulement tant les femmes que les hommes, mais également les jeunes.

Concept de formation

La formation professionnelle initiale se fonde sur le concept de compétence d'action. Par « compétence d'action », on entend la capacité d'agir efficacement afin d'exécuter les tâches et de répondre aux exigences de la vie quotidienne professionnelle de manière globale, à savoir de manière conforme à la branche, de manière correcte du point de vue méthodologique, de manière socialement compétente et de façon autonome. A cet égard, outre les compétences professionnelles, on distingue entre les compétences méthodologiques, les compétences sociales et les compétences personnelles. La compétence d'action devient visible lorsqu'on atteint des qualifications prescrites au préalable. Les compétences étudiées pendant la formation initiale figurent dans une documentation d'apprentissage.

Explications des notions

Compétences

Les **compétences professionnelles** permettent aux esthéticiennes d'être aptes à résoudre avec autonomie et compétence des tâches et des

problèmes techniques dans leur profession, ainsi que de répondre aux exigences changeantes de leur métier et de les maîtriser au mieux.

Les **compétences méthodologiques** permettent aux esthéticiennes de recourir judicieusement aux moyens auxiliaires et de résoudre les problèmes de manière réfléchie en étant axées sur les objectifs, grâce à la bonne organisation personnelle de leur travail ainsi que grâce à une façon de travailler ordonnée et planifiée.

Les **compétences sociales et les compétences personnelles** permettent aux esthéticiennes de nouer des relations humaines et de maîtriser les défis posés par des situations de communication et de travail en équipe en faisant preuve d'une grande assurance. Ce faisant, elles renforcent ainsi leur personnalité et sont disposées à travailler sur leur développement personnel.

Les **objectifs généraux** décrivent, sous une forme globale, les types de thèmes qui font partie de la formation professionnelle. Ils expliquent en outre les raisons pour lesquelles il convient d'attacher de l'importance à ces thèmes. Les objectifs généraux s'appliquent à la totalité des lieux de formation.

Les **objectifs particuliers** traduisent un objectif général en termes de comportements dont doivent faire preuve les personnes en formation dans des situations déterminées. Ils concrétisent ce qui doit être appris. Les objectifs généraux s'appliquent à l'ensemble des lieux de formation.

Les **objectifs évaluateurs** concrétisent les objectifs particuliers individuels. Les objectifs évaluateurs sont spécifiques aux différents lieux de formation.

La répartition des objectifs évaluateurs en niveaux de compétences (niveaux K)

Chaque objectif évaluateur est désigné par un code caractéristique se présentant sous la forme d'un niveau de classification. Ces niveaux de compétences s'intitulent p.ex. « K1 » ou « K5 ». Ces attributions de codes fournissent des indications sur le niveau d'exigences de l'objectif évaluateur concerné.

K1 (mémoriser)

Les esthéticiennes restituent par cœur les connaissances qu'elles ont apprises.

Exemple : Citer les propriétés physiques des rayonnements ultra-violet et infra-rouges. Les esthéticiennes restituent les connaissances de la manière dont elles les ont apprises.

K2 (comprendre)

Les esthéticiennes ont compris une certaine matière.

Exemple : expliquer les effets des différents types de nettoyage intensifs. Il n'est pas suffisant d'apprendre le sujet par cœur ; les esthéticiennes doivent le comprendre et doivent l'expliquer avec leurs propres mots.

K3 (appliquer)

Les esthéticiennes transposent ce qui a été appris et l'appliquent à une situation nouvelle.

Exemple : préparation du poste de travail de manière spécifique à la branche pour les différents types de traitements. Dans ce cas, il y a lieu d'adapter ce qui a été appris aux différentes situations pratiques.

K4 (analyser)

Les esthéticiennes analysent un cas ou une situation complexe et en déduisent de manière autonome les structures et principes qui sont à la base de cette situation, mais sans avoir pu se familiariser auparavant avec cette

dernière.

Exemple : à partir de déclarations de clients, elles doivent en déduire leurs souhaits et leurs besoins. Elles analysent ainsi un système inconnu et complexe.

K5 (synthèse)

Afin de résoudre un problème, les esthéticiennes regroupent de manière constructive deux situations de fait différentes (deux notions, deux thèmes, deux méthodes, etc.) qu'elles ont apprises auparavant.

Exemple : elles doivent tenir compte des besoins différents de la peau avant ou après l'exposition aux rayons ultra-violet et doivent choisir le traitement correspondant. De la combinaison de différents facteurs naît quelque chose de nouveau.

K6 (juger)

Les esthéticiennes portent un jugement sur une situation de fait complexe à plusieurs dimensions et justifient ce dernier à l'aide de critères préalablement prescrits ou développés par leurs soins.

Exemple : elles mettent en relation les indications fournies par les clients et les résultats de leur jugement sur la peau ; elles en tirent les conclusions nécessaires pour le traitement ainsi que pour les soins à domicile. Elles doivent se forger leur propre opinion sur une matière complexe et doivent agir en conséquence.

Compétences professionnelles

1. Économie, organisation et techniques d'entreprise

L'esthéticienne s'intéresse aux problématiques de l'économie d'entreprise et écologiques et sait expliquer les relations mutuelles entre les paramètres fondamentaux. Elle sait penser et agir en étant axée sur les besoins du marché et des clients. Il s'agit des fondements clés qui lui permettent de maîtriser avec efficacité ses tâches quotidiennes, de planifier, structurer et analyser de manière critique les procédures de travail. On instaure ainsi les bases nécessaires à une approche et à un comportement orientés sur les exigences de l'entreprise, du client et de l'écologie. Afin d'assurer le bon fonctionnement d'un institut et de répondre aux besoins de la clientèle, il est primordial que les appareils, les instruments ainsi que l'équipement de l'entreprise puissent fonctionner de manière irréprochable. L'esthéticienne en maîtrise le fonctionnement, le maniement, l'entretien et l'utilisation appropriés.

2. Hygiène, sécurité au travail et mesures de protection

La connaissance de l'hygiène, de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement et de la protection de la santé est une compétence clé de l'esthéticienne. Cette compétence se fonde sur des prescriptions légales et sur des prescriptions d'entreprise. De plus, l'hygiène est un facteur décisif pour le maintien de la santé de l'esthéticienne et de celle de ses clientes et permet également de maintenir la qualité des produits. L'esthéticienne fait l'expérience vécue de ces exigences. Elle les applique avec engagement en étant consciente de ses obligations, tant dans son propre secteur de travail qu'au sein de l'entreprise.

3. Communication, conseil et vente

La communication verbale et non-verbale, la rhétorique, l'attitude et la manière d'aborder les besoins individuels de la clientèle lors de l'entretien de conseil, de vente et de traitement sont des compétences primordiales de l'esthéticienne qui visent à assurer la pleine satisfaction de la clientèle afin de développer une relation optimale avec la cliente.

4. Soins cosmétiques

Etre en mesure d'expliquer, analyser et interpréter les relations entre l'anamnèse et l'analyse de la peau est une condition préalable indispensable pour pouvoir apprécier les besoins de traitements individuels du client et fait partie des compétences clés de l'esthéticienne. Le client et ses besoins personnels pour ce

qui est de la préservation de sa santé sont au centre des préoccupations et des agissements de l'esthéticienne. Les traitements à appliquer et les techniques de sauvegarde de la santé de la peau et des annexes cutanées constituent, pour les traitements standard – à savoir : soins du visage, manucure, épilation, coloration et formation des cils et des sourcils - des compétences prioritaires de base de l'esthéticienne. Un conseil axé sur la clientèle et ses besoins ainsi que des directives relatives aux mesures de soutien que doit dispenser l'esthéticienne constituent des conditions essentielles qui permettent d'assurer la pleine satisfaction des clients. Des connaissances fondamentales en matière de théorie des couleurs et des formes constituent la base d'un maquillage axé sur les motifs de la cliente, conforme à son type de peau et harmonisé visuellement avec son apparence physique générale.

5. Soins spécifiques

Connaître les modalités d'application et les effets des traitements spécifiques constitue, pour l'esthéticienne, une base de connaissances importante qui a pour but d'atteindre des objectifs optimaux. Compte tenu des multiples possibilités qui permettent de préserver la beauté de la peau, des poils et du corps, les connaissances en matière de conseil et de mise en œuvre de traitements spécifiques sont des compétences importantes pour l'esthéticienne.

6. Sciences naturelles liées à la profession, connaissances du corps humain

Les connaissances générales de base et les connaissances étendues spécifiques en anatomie, physiologie, biologie et pathologie humaine, et la connaissance des organes et des tissus constituent la base de toute décision d'application de traitements à la clientèle. Des connaissances de la structure et de la physiologie humaine, ainsi que de l'état de la peau et de ses phanères, constituent des compétences clés de l'esthéticienne. Des connaissances des anomalies et des altérations de la peau et de ses phanères sont, pour l'esthéticienne, des bases de décision indispensables qui lui permettent de choisir le traitement correct. Elle est ainsi en mesure de procéder elle-même au traitement dans les limites de ses compétences, respectivement de confier la cliente à un spécialiste. Des domaines thématiques de la physique et de la chimie pertinents pour la profession constituent des connaissances de base qui lui permettent de comprendre comment réagit le corps humain lors d'applications esthétiques et d'adopter en conséquence un comportement approprié.

Compétences méthodologiques, sociales et personnelles

1.1. Techniques de travail et résolution de problèmes

Pour accomplir les tâches professionnelles et personnelles, l'esthéticienne utilise des méthodes et des instruments qui lui permettent de s'organiser, de fixer les priorités, de différencier les activités orientées clients de celles qui ne le sont pas, de mettre en œuvre des processus d'une manière systématique et rationnelle et d'assurer la sécurité au travail. L'esthéticienne planifie les étapes de son travail et les évalue régulièrement, agit d'une manière ciblée et efficace.

1.2 Approche et action interdisciplinaires axées sur les processus

Il n'est pas possible de dissocier les processus économiques, en les considérant comme des éléments isolés sans lien les uns avec les autres. L'esthéticienne connaît et utilise des méthodes lui permettant de saisir l'impact de son activité sur le reste de l'entreprise et de tenir compte des interfaces en amont et en aval. Elle a parfaitement conscience de l'influence de son travail sur ses collègues et sur le succès de l'entreprise.

1.3 Stratégies d'information et de communication

Le recours aux technologies modernes d'information et de communication dans le commerce de la cosmétique ira croissant. L'esthéticienne en est bien consciente et cherche donc à optimiser le flux d'information au sein de l'entreprise et à promouvoir l'emploi de nouveaux moyens d'information et de communication. Elle se procure par elle-même les informations et les utilise dans l'intérêt des clients et de l'entreprise.

1.4 Pensée systémique

La gestion rationnelle des marchandises assistée par des systèmes appropriés constitue la clé du succès dans le commerce de la cosmétique. Les systèmes d'appui tels que les caisses à enregistrement et le paiement direct géré uniquement par la clientèle, le transfert électronique de fonds dans le point de vente (EFT-POS, Electronic Fund Transfer at the Point-Of-Sale), les programmes de fidélisation de la clientèle, prennent dans ce contexte une place toujours plus importante, vu la mise en connexion des informations et des différents domaines. L'esthéticienne connaît et comprend

ces systèmes et est en mesure de les appliquer de manière ciblée et compétente.

1.5 Stratégies d'apprentissage

Il existe diverses stratégies pour accroître l'efficacité de l'apprentissage et encourager la formation permanente. Les techniques d'apprentissage diffèrent d'un individu à l'autre. L'esthéticienne connaît la technique qui lui convient le mieux et l'adapte aux différentes tâches à accomplir, ce qui augmente sa motivation à apprendre, sa réussite et sa satisfaction au travail. Elle acquiert ainsi la capacité de se former de manière continue.

1.6 Méthodes de conseil et de vente

La clientèle est réceptive à des stimulations économiques et sociales multiples. L'acquisition des différents produits dépend largement de l'attitude orientée client des professionnels de la cosmétique. L'esthéticienne a recours aux méthodes éprouvées dans le conseil et la vente, afin de satisfaire la clientèle ainsi que dans l'intérêt de l'entreprise.

1.7 Techniques de Créativité

L'ouverture face à la nouveauté ainsi qu'aux procédés sortant des sentiers battus sont des compétences importantes pour les esthéticiennes. Pour cette raison, elle est capable d'aborder les problèmes en écartant les idées reçues et elle fait preuve d'un esprit créatif dans la recherche de solutions innovantes. L'esthéticienne est attentive et réceptive aux nouvelles tendances dans ce domaine.

1.8 Techniques de présentation

Dans le domaine de la vente, le succès est déterminé en grande partie par la manière dont les produits et les services sont présentés. L'esthéticienne connaît et maîtrise les méthodes de présentation de la marchandise et les exploite de la manière la plus utile possible pour la clientèle et l'entreprise.

Compétences sociales et personnelles

2.1 Autonomie et responsabilité

Qu'il s'agisse d'un gros distributeur ou d'un petit commerce, l'esthéticienne assume la co-responsabilité des processus de production. Elle est disposée à prendre des décisions et à agir sous sa propre responsabilité.

2.2 Apprentissage la vie durant

Le commerce de la cosmétique ne connaît qu'une constante: le changement. La capacité de s'adapter à l'évolution des besoins et des conditions est indispensable. L'esthéticienne est consciente de cette nécessité et elle est prête à acquérir en permanence les nouvelles connaissances et aptitudes requises. Elle fait preuve d'ouverture face à la nouveauté, met à profit son esprit créatif dans les changements qui valorise son employabilité et sa personnalité.

2.3 Aptitude à la communication

Une communication idoine et adaptée à l'interlocuteur est au cœur de toutes les activités du commerce de la cosmétique. L'esthéticienne se distingue par son ouverture d'esprit et par sa spontanéité. Elle a le contact facile et elle comprend les règles de la communication verbale et non-verbale et les applique.

2.4 Capacité de gérer des conflits

Dans le secteur de la vente, où de nombreuses personnes qui ne partagent pas nécessairement les mêmes vues et opinions sont appelées à collaborer, les situations conflictuelles ne sont pas rares. L'esthéticienne en est consciente et elle réagit calmement et de manière réfléchie dans ce type de situations. Elle accepte la confrontation ainsi que d'autres points de vue, elle discute de manière objective et recherche des solutions constructives.

2.5 Aptitude au travail en équipe

Les tâches professionnelles et personnelles peuvent être exécutées de manière individuelle ou en groupe. On examinera au cas par cas s'il convient de résoudre le problème de manière individuelle ou dans le cadre d'un groupe. L'esthéticienne connaît les règles qui régissent le travail en équipe, elle possède l'expérience requise et est capable de travailler en équipe.

2.6 Civilité

L'esthéticienne entretient des contacts avec de nombreux interlocuteurs: clients, collègues et collaborateurs, supérieurs et subordonnés. Ces différents interlocuteurs ont tous une certaine attente à son égard, en ce qui concerne notamment le comportement et les convenances. L'esthéticienne est capable d'adapter son langage et son comportement en fonction de la situation et des besoins du moment, elle est ponctuelle, ordonnée et fiable.

2.7 Résistance physique et psychique

Les diverses tâches à assumer au sein du commerce de la cosmétique exigent des efforts physiques et psychiques. L'esthéticienne est capable de gérer des charges de travail importantes et des situations de stress; elle sait garder son calme et accomplit sa tâche sereinement. Elle garde le contrôle de la situation dans des contextes critiques.

2.8 Attitude respectueuse de l'environnement

Sans protection de la nature et de l'environnement ni gestion respectueuse des ressources naturelles, aucune économie n'est possible à long terme. Ce faisant, il ne faut pas seulement respecter les prescriptions existantes. Afin de préserver la nature et l'environnement (également) en tant que base économique, nous avons besoin de sensibiliser les intéressés aux interactions et aux rapports mutuels qui existent entre ces différents paramètres.

1. Économie, organisation et techniques d'entreprise

Objectif général

L'esthéticienne s'intéresse aux problématiques de l'économie d'entreprise et écologiques et sait expliquer les relations mutuelles entre les paramètres fondamentaux. Elle sait penser et agir en étant axée sur les besoins du marché et des clients. Il s'agit des fondements clés qui lui permettent de maîtriser avec efficacité ses tâches quotidiennes, de planifier, structurer et analyser de manière critique les procédures de travail. On instaure ainsi les bases nécessaires à une approche et à un comportement orientés sur les exigences de l'entreprise, du client et de l'écologie.

Afin d'assurer le bon fonctionnement d'un institut et de répondre aux besoins de la clientèle, il est primordial que les appareils, les instruments ainsi que l'équipement de l'entreprise puissent fonctionner de manière irréprochable. L'esthéticienne en maîtrise le fonctionnement, le maniement, l'entretien et l'utilisation appropriés.

Objectifs particuliers

L'esthéticienne s'intéresse aux problématiques écologiques et de l'économie d'entreprise, comprend les relations mutuelles entre les paramètres fondamentaux, et est en mesure de penser et d'agir en étant axée sur les besoins du marché et des clients ainsi qu'écologique

Compétences méthodologiques:

1.1; 1.2;

Compétences sociales et personnelles:

2.1; 2.3; 2.5; 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
1.1.1	L'esthéticienne sait expliquer et justifier la nécessité d'une approche économique et écologique de l'utilisation du matériel d'usage courant dans l'optique de la rentabilité et de la protection de l'environnement.	K2	X		
1.1.2	L'esthéticienne est à même d'expliquer la nécessité d'une approche économique et écologique de l'utilisation du matériel d'usage courant dans l'optique de la rentabilité et de la protection de l'environnement et est capable de la mettre en œuvre dans l'institut.	K3		X	X
1.1.3	L'esthéticienne connaît et est en mesure d'expliquer aux clients les produits et prestations de services correspondant aux différents segments de prix.	K2	X	X	
1.1.4	L'esthéticienne connaît les bases de la calcul des prix permettant de justifier un prix de traitement, respectivement un prix de produit.	K2	X		

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

L'esthéticienne est en mesure de planifier de façon optimale un emploi du temps économique et structuré de l'institut. Pour l'esthéticienne, le recours à des instruments de planification est indispensable pour pouvoir gérer l'institut de manière performante.

Compétences méthodologiques:

1.3

Compétences sociales et personnelles:

2.1; 2.3; 2.5; 2.7; 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
1.2.1	L'esthéticienne est à même de gérer de manière autonome une conversation téléphonique et de garantir un accueil optimal de la clientèle.	K3		X	X
1.2.2	L'esthéticienne est en mesure de gérer au mieux les aspects temporels d'un agenda et d'en expliquer les subdivisions.	K3		X	X
1.2.3	L'esthéticienne tient le fichier des clientes, elle sait l'expliquer correctement et justifier son utilisation.	K3		X	X
1.2.4	L'esthéticienne explique et justifie les entrées au fichier des clients.	K2	X		
1.2.5	L'esthéticienne sait intégrer à son plan de travail journalier les travaux d'entretien (linge, nettoyage, etc.) de manière autonome et souple.	K3		X	

Objectifs particuliers

L'esthéticienne est consciente de l'importance de toutes les opérations de préparation préalable et d'achèvement ultérieur des divers traitements.

Compétences méthodologiques:

1.1; 1.2

Compétences sociales et personnelles:

2.1; 2.5; 2.7; 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
1.3.1	L'esthéticienne sait préparer la place de travail de manière professionnelle en fonction des différents traitements et de leurs priorités et sait expliquer les points qu'elle est tenue de respecter.	K2		X	X
1.3.2	L'esthéticienne est en mesure d'éliminer correctement les déchets, de ranger sa place de travail en observant les prescriptions d'hygiène. Elle est capable d'expliquer et de justifier chaque étape requise à cet effet.	K3	X	X	X

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

L'esthéticienne est consciente de l'importance d'une gestion correcte des stocks du matériel d'exploitation, de produits de d'usage courant et d'articles destinés à la vente pour le bon fonctionnement de l'institut.

Compétences méthodologiques: 1.1; 1.2; 1.4

Compétences sociales et personnelles: 2.1

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
1.4.1	L'esthéticienne contrôle de manière autonome l'état des stocks et s'acquitte des tâches nécessaires aux passations de commandes.	K3		X	
1.4.2	L'esthéticienne connaît les lignes directrices régissant le stockage (date, échéance, aptitude à la conservation, site d'implantation, etc.) et est en mesure de les justifier.	K2	X	X	
1.4.3	L'esthéticienne est à même réceptionner la marchandise, de la contrôler et la traiter de manière autonome.	K3		X	

Objectifs particuliers

L'esthéticienne connaît les principes de base de la décoration des locaux, les points qu'il faut respecter afin de réaliser des présentations ainsi que des paquets cadeaux attrayants et les applique efficacement afin d'interpeller individuellement la cliente.

Compétences méthodologiques: 1.2; 1.7; 1.8

Compétences sociales et personnelles: 2.2

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
1.5.1	L'esthéticienne est en mesure de mettre en place les décorations en fonction de thèmes différents, d'expliquer et de justifier son travail.	K2	X	X	
1.5.2	L'esthéticienne est à même de réaliser des emballages cadeaux attrayants favorisant la vente destinés à des produits ou à des bons d'achat.	K2		X	

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

L'esthéticienne comprend le but, le fonctionnement, l'entretien, le nettoyage et la maintenance des installations, des appareils et des instruments et sait s'en servir de façon adéquate et fonctionnelle afin de garantir un déroulement sans anicroches des affaires.

Compétences méthodologiques: 1.1, 1.2
Compétences sociales et personnelles: 2.1, 2.2, 2.8

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
1.6.1	L'esthéticienne est apte à distinguer et à évaluer les diverses techniques de nettoyage et d'entretien des installations, appareils et instruments.	K3	X	X	X
1.6.2	L'esthéticienne est à même de faire fonctionner les appareils et instruments utiles aux traitements cosmétiques de façon adéquate et fonctionnelle et d'expliquer leur utilisation respective.	K3		X	X

Objectifs particuliers

L'esthéticienne est en mesure d'identifier les défaillances des appareils, de les éliminer dans la mesure du possible ou de prendre les mesures qui s'imposent afin d'y remédier.

Compétences méthodologiques: 1.1; 1.2
Compétences sociales et personnelles: 2.1, 2.2

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
1.7.1	L'esthéticienne connaît les différentes pannes ou défaillances qui peuvent survenir du fait de l'utilisation des appareils et des instruments et est en mesure de les expliquer.	K2	X	X	
1.7.2	L'esthéticienne est à même d'éviter des défaillances possibles des instruments et appareils en maniant correctement ces derniers.	K4		X	
1.7.3	L'esthéticienne est en mesure de résoudre les problèmes qui se posent avec les appareils en choisissant les mesures à prendre correspondantes.	K3		X	

2. Hygiène, sécurité au travail et mesures de protection

Objectif général

La connaissance de l'hygiène, de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement et de la protection de la santé est une compétence clé de l'esthéticienne. Cette compétence se fonde sur des prescriptions légales et sur des prescriptions d'entreprise. De plus, l'hygiène est un facteur décisif pour le maintien de la santé de l'esthéticienne et de celle de ses clientes et permet également de maintenir la qualité des produits.

L'esthéticienne fait l'expérience vécue de ces exigences. Elle les applique avec engagement en étant consciente de ses obligations, tant dans son propre secteur de travail qu'au sein de l'entreprise.

Objectifs particuliers

2.1 L'esthéticienne maîtrise les règles d'hygiène personnelle et d'hygiène du travail. Elle est apte à analyser et à porter une appréciation sur des champs d'action essentiels, qu'ils soient propres aux clients, à l'entreprise ou à l'équipement de l'entreprise, et à mettre en œuvre les mesures adéquates afin de restaurer l'hygiène.

Compétences méthodologiques:

1.2

Compétences sociales et personnelles :

2.1, 2.2, 2.6, 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
2.1.1	L'esthéticienne est à même d'expliquer les mesures d'hygiène personnelles et sait les mettre en œuvre.	K3		X	X
2.1.2	L'esthéticienne met en œuvre les mesures nécessaires à l'hygiène générale et à l'hygiène de l'entreprise et est à même de les justifier.	K3		X	X
2.1.3	L'esthéticienne applique les mesures d'hygiène indispensables aux contacts avec la clientèle. Elle sait les expliquer et les justifier.	K3		X	X
2.1.4	L'esthéticienne est à même de porter une appréciation sur les méthodes d'hygiène appliquées et sur l'équipement d'hygiène utilisé, d'identifier et d'analyser les erreurs possibles et d'expliquer comment il convient de corriger le tir en prenant les contre-mesures appropriées.	K4		X	X
2.1.5	L'esthéticienne sait expliquer et justifier les mesures d'hygiène personnelles, de service et nécessaires pour la clientèle.	K2	X		

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

2.2 L'esthéticienne est consciente des répercussions d'une hygiène insuffisante sur son propre corps ainsi que sur celui de ses clients et est à même de prendre des mesures afin d'y remédier.

Compétences méthodologiques: 1.1; 1.2

Compétences sociales et personnelles 2.1; 2.2

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
2.2.1	L'esthéticienne est à même de décrire et d'expliquer comment surviennent des maladies potentielles et comment se présentent leurs symptômes, ces maladies pouvant contaminer l'institut du fait du non-respect des règles d'hygiène.	K2	X		
2.2.2	L'esthéticienne est à même d'expliquer les différentes méthodes de désinfection chimique et de stérilisation par les appareils et de justifier les raisons de leur application respective.	K3	X		
2.2.3	L'esthéticienne est à même de choisir les mesures appropriées à la désinfection chimique, respectivement à la stérilisation par les appareils. Elle est en mesure de les appliquer correctement et de manière autonome.	K5		X	X

Objectifs particuliers

2.3 L'esthéticienne définit les principes et les réglementations de la sécurité au travail et de la protection de la santé et de l'environnement et en reconnaît l'importance aussi bien pour son propre travail que pour l'entreprise.

Compétences méthodologiques: 1.2

Compétences sociales et personnelles: 2.1, 2.8

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
2.3.1	L'esthéticienne connaît les risques généraux d'accidents présents dans l'institut et est à même d'expliquer les mesures préventives.	K2	X		
2.3.2	L'esthéticienne applique les mesures préventives afin d'éviter les risques généraux d'accident susceptibles de survenir dans l'institut.	K3		X	X
2.3.3	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer comment il convient de manipuler les substances dangereuses ou toxiques.	K2	X		
2.3.4	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer les mesures élémentaires de premiers secours et de les appliquer le cas échéant.	K2	X	X	X

3. Communication, conseil et vente

Objectif général

La communication verbale et non-verbale, la rhétorique, l'attitude et la manière d'aborder les besoins individuels de la clientèle lors de l'entretien de conseil, de vente et de traitement sont des compétences primordiales de l'esthéticienne qui visent à assurer la pleine satisfaction de la clientèle afin de développer une relation optimale avec la cliente.

Objectifs particuliers

3.1 L'esthéticienne connaît le sens et l'importance de la compétence de communication dans son travail quotidien et sait l'appliquer de manière conforme à la situation. Elle développe une prise de conscience des formes de communication et des contacts appropriés qu'il convient de respecter de manière adaptée aux clients et à l'entreprise et sait appliquer les règles de comportement correspondantes.

Compétences méthodologiques:

1.2; 1.3, 1.6

Compétences sociales et personnelles:

2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
3.1.1	L'esthéticienne connaît et est à même d'expliquer les effets de la communication verbale ou non verbale.	K2	X		
3.1.2	L'esthéticienne connaît différentes techniques de questionnement et est à même de les expliquer en se fondant sur des exemples.	K2	X		
3.1.3	L'esthéticienne est à même d'appliquer les différentes techniques de questionnement en fonction de la situation.	K4		X	X
3.1.4	L'esthéticienne connaît les différents niveaux de communication ; elle est à même de les décrire et de les expliquer.	K2	X	X	X
3.1.5	L'esthéticienne est en mesure d'adapter individuellement ses formes de communication et d'y recourir en fonction de la situation.	K3		X	
3.1.6	L'esthéticienne est à même d'énumérer des conflits possibles avec des clients ; elle connaît des solutions axées sur les besoins du client et sait les décrire.	K2	X		
3.1.7	L'esthéticienne est en mesure de réagir avec calme et de manière réfléchie dans des situations conflictuelles afin de modifier positivement la situation en conséquence.	K5		X	

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

3.2 L'esthéticienne est consciente de ses points forts et de ses points faibles, porte une appréciation réaliste sur les effets de son comportement et se comporte de manière conforme à la situation.

Compétences méthodologiques:

1.2; 1.3

Compétences sociales et personnelles

2.3; 2.4; 2.5; 2.6, 2.7

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
3.2.1	L'esthéticienne connaît les effets d'une attitude positive envers elle-même, vis-à-vis de son équipe, de ses clients, de ses produits, de son entreprise et de sa propre personnalité et est en mesure de les expliquer et de les appliquer.	K3	X	X	X
3.2.2	L'esthéticienne connaît différentes méthodes simples d'auto-motivation et de motivation de l'équipe et est à même d'expliquer leur importance lorsqu'il s'agit d'atteindre les objectifs de l'entreprise.	K2	X	X	
3.2.3	L'esthéticienne est en mesure d'énumérer les facteurs déclencheurs de conflits et de décrire des solutions axées sur l'équipe.	K2	X	X	X

Objectifs particuliers

3.3 L'esthéticienne est à même de percevoir les besoins, les souhaits et les attentes des clients. Elle est en mesure de les conseiller de manière complète en faisant preuve de professionnalisme.

Compétences méthodologiques:

1.1

Compétences sociales et personnelles

2.2, 2.3; 2.4, 2.6

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
3.3.1	L'esthéticienne est à même de percevoir les souhaits de la clientèle et essaie de les mettre en œuvre avec sensibilité, de manière compétente et axée sur les exigences de l'entreprise.	K3		X	
3.3.2	L'esthéticienne est à même de satisfaire aux attentes et aux souhaits de la clientèle en agissant de manière spécifique à sa branche.	K5		X	
3.3.3	L'esthéticienne mène des entretiens de conseil individuels ; elle est à même de les expliquer et de les justifier.	K3	X	X	X

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

3.4 Dans le cadre des entretiens de vente, l'esthéticienne est disposée à tenir compte aussi bien des avantages dont bénéficie la cliente que du profit que doit en retirer l'entreprise. Ce faisant, elle veille à présenter des arguments de vente adaptés à leur destinataire et à appliquer des techniques de communication bien rodées dans des situations difficiles.

Compétences méthodologiques:

1.1, 1.6

Compétences sociales et personnelles

2.2; 2.3; 2.4; 2.6, 2.7

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	UK
3.4.1	L'esthéticienne connaît les détails de ses prestations de services et de ses offres de produits et est en mesure de les expliquer.	K2		X	
3.4.2	Pendant le processus de vente, l'esthéticienne est en mesure d'argumenter avec compétence en tenant compte des souhaits des clients et des intérêts de l'institut.	K5		X	
3.4.3	L'esthéticienne connaît les différentes étapes de l'entretien de vente ; elle sait les appliquer, les expliquer et les justifier.	K3	X	X	X
3.4.4	L'esthéticienne est en mesure d'argumenter en étant axée sur les objectifs et de planifier les affaires subséquentes.	K5		X	X
3.4.5	L'esthéticienne est à même de recourir à des mesures favorisant la vente dans des situations de vente difficiles.	K5		X	X
3.4.6	L'esthéticienne est consciente de l'importance de la fidélisation des clientes et les informe de manière complète afin d'atteindre l'objectif planifié.	K5		X	
3.4.7	L'esthéticienne est à l'écoute des réclamations de manière conforme à la situation et propose une solution compétente.	K6		X	X

4. Soins cosmétiques

Objectif général

Etre en mesure d'expliquer, analyser et interpréter les relations entre l'anamnèse et l'analyse de la peau est une condition préalable indispensable pour pouvoir apprécier les besoins de traitements individuels du client et fait partie des compétences clés de l'esthéticienne. Le client et ses besoins personnels pour ce qui est de la préservation de sa santé sont au centre des préoccupations et des agissements de l'esthéticienne.

Les traitements à appliquer et les techniques de sauvegarde de la santé de la peau et des annexes cutanées constituent, pour les traitements standard – à savoir : soins du visage, manucure, épilation, coloration et formation des cils et des sourcils - des compétences prioritaires de base de l'esthéticienne. Un conseil axé sur la clientèle et ses besoins ainsi que des directives relatives aux mesures de soutien que doit dispenser l'esthéticienne constituent des conditions essentielles qui permettent d'assurer la pleine satisfaction des clients.

Des connaissances fondamentales en matière de théorie des couleurs et des formes constituent la base d'un maquillage axé sur les motifs de la cliente, conforme à son type de peau et harmonisé visuellement avec son apparence physique générale.

Objectifs particuliers

4.1 L'esthéticienne reconnaît l'importance de l'anamnèse et de l'analyse de la peau comme étant la base du soin. Elle développe l'aptitude à réaliser cette anamnèse avec la discrétion, la réserve et la sensibilité qui s'imposent.

Compétences méthodologiques:

1.1, 1.2, 1.5

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.2, 2.3, 2.6

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.1.1	L'esthéticienne est capable d'analyser et d'interpréter les altérations cutanées.	K5	X	X	X
4.1.2	L'esthéticienne est capable de réaliser une anamnèse exhaustive. Elle met en relation les indications du client avec le type de peau et en tire les conclusions nécessaires pour le traitement à appliquer.	K5	X	X	X
4.1.3	L'esthéticienne est en mesure de procéder à un examen de la peau en faisant appel aux moyens nécessaires. Elle sait identifier l'état de la peau et les différentes anomalies cutanées et les explique à la cliente.	K4		X	X
4.1.4	L'esthéticienne est capable de faire une synthèse des différentes informations (anamnèse – observation des imperfections. et l'état de la peau) de les mettre en relation, les analyser, les interpréter et les expliquer.	K5	X	X	X
4.1.5	L'esthéticienne réalise l'anamnèse avec la discrétion et la sensibilité qui s'impose. Elle doit respecter la confidentialité et être capable d'en justifier l'importance.	K3		X	X

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

4.2 L'esthéticienne est en mesure d'identifier les principales imperfections de la peau et est capable d'élaborer des traitements appropriés de manière responsable dans le respect de la déontologie de la profession. Elle sait élaborer et mettre en oeuvre un plan de traitement et de soins à domicile.

Compétences méthodologiques:

1.2

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.2, 2.3, 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.2.1	L'esthéticienne est en mesure de mettre en relation les indications de la cliente et les résultats de son appréciation sur la peau, et d'en tirer les conclusions nécessaires pour le choix du traitement ainsi que pour les soins à domicile.	K6		X	
4.2.2	L'esthéticienne travaille sur la personne du client en étant consciente de ses responsabilités. Elle est capable de décrire et de justifier les changements cutanés normaux ainsi que les altérations pathologiques de la peau et de ses phanères (cheveux, ongles, glandes).	K3	X		
4.2.3	L'esthéticienne à même d'expliquer et de justifier le traitement choisi, sa structure, ainsi que les effets des produits nécessaires au traitement.	K3	X	X	

Objectifs particuliers

4.3 L'esthéticienne comprend les différentes méthodes de préparation de la peau ainsi que leurs effets. Elle est en mesure de les appliquer avec efficacité et de manière conforme aux besoins.

Compétences méthodologiques:

1.1, 1.2

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.2

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.3.1	L'esthéticienne est en mesure de décrire les différentes méthodes de préparation de la peau. Elle est à même de comparer et d'analyser leurs différents effets.	K4	X		
4.3.2	L'esthéticienne est capable d'apprécier les différentes méthodes de préparation de la peau ; elle connaît leurs avantages et leurs inconvénients et procède de manière autonome à la préparation correspondante.	K6		X	X
4.3.3	L'esthéticienne est à même d'énumérer différents types de nettoyage profond de la peau et d'en expliquer leurs effets.	K2	X		
4.3.4	L'esthéticienne décide, sur la base de critères d'appréciation, du type de nettoyage profond à appliquer. Elle est en mesure de justifier son choix à la cliente.	K6		X	
4.3.5	L'esthéticienne connaît la structure, la composition et les effets des préparations de nettoyage superficiel et profond ; elle est en mesure de les décrire et d'en comparer les avantages et les inconvénients.	K3	X		

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

4.4 L'esthéticienne connaît les possibilités de traitement disponibles à l'institut pour les divers états de la peau et recourt aux traitements manuels ou mécaniques en étant axée sur ses objectifs.

Compétences méthodologiques:

1.1, 1.2, 1.5

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.2, 2.3, 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.4.1	L'esthéticienne est à même d'énumérer et d'expliquer les différentes étapes de traitement du visage.	K2	X	X	
4.4.2	L'esthéticienne sait décrire et expliquer la structure, la composition et les effets des préparations nécessaires aux soins du visage.	K3	X	X	
4.4.3	L'esthéticienne est en mesure de distinguer entre les effets des traitements du visage manuels et/ou mécaniques disponibles à l'institut et sait les appliquer en fonction de l'état de la peau.	K4		X	X
4.4.4	L'esthéticienne est en mesure d'énumérer les différents types de massages et les prises du massage classique et sait en justifier les effets.	K3	X		
4.4.5	L'esthéticienne est à même de porter une appréciation et d'évaluer les effets des différentes prises et sait réaliser de manière autonome un massage classique du visage, du cou et du décolleté.	K6		X	X

Objectifs particuliers

4.5 L'esthéticienne comprend les fondements, le maniement et les possibilités techniques de l'épilation, de la coloration et de la formation des cils et des sourcils.

Compétences méthodologiques:

1.1, 1.2

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.2, 2.6, 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.5.1	L'esthéticienne est à même de décrire et d'expliquer les différentes méthodes de la dépilation et de l'épilation.	K2	X	X	X
4.5.2	L'esthéticienne est à même de décrire et de justifier les avantages et les inconvénients des différentes techniques d'épilation et du matériel nécessaire à cet effet.	K2	X		X
4.5.3	Lors de la sélection de la méthode de traitement, l'esthéticienne tient compte des contre-indications ; elle est en mesure de les énumérer et de les décrire.	K2	X	X	X
4.5.4	L'esthéticienne est en mesure de réaliser de manière autonome la dépilation et de déterminer la technique optimale pour la zone d'épilation respective.	K3		X	X
4.5.5	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer le déroulement et le processus chimique de la coloration des poils.	K3	X		
4.5.6	L'esthéticienne définit la méthode optimale de coloration et de décoloration des poils et l'applique de façon autonome.	K3		X	X

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

4.5.7	L'esthéticienne est à même de déterminer, sur la base des principes du visagisme et selon la morphologie individuelle de la cliente, la forme idéale des sourcils. Elle sait l'adapter et la corriger.	K4		X	X
-------	--	----	--	---	---

Objectifs particuliers

4.6 L'esthéticienne est en mesure de comprendre les contrastes de teintes et couleurs s'agissant des possibilités de correction et sait les appliquer lors du maquillage de la cliente conforme à son type afin de parvenir à un changement optimal du point de vue visuel.

Compétences méthodologiques: 1.2, 1.6, 1.7
Compétences sociales et personnelles: 2.1, 2.2, 2.3, 2.6

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.6.1	L'esthéticienne est à même de décrire et d'expliquer les effets des contrastes de couleurs pertinents pour la profession.	K2	X		
4.6.2	L'esthéticienne tient compte des effets des contrastes chromatiques et sélectionne la composition de couleurs optimale pour réaliser un maquillage.	K4		X	X
4.6.3	L'esthéticienne est à même d'expliquer les effets des contrastes de couleurs et de justifier la composition de couleurs optimale pour la réalisation d'un maquillage.	K2	X		

Objectifs particuliers

4.7 L'esthéticienne connaît les multiples techniques du visagisme ; elle est en mesure de les appliquer de manière appropriée. Elle connaît les divers matériaux ainsi que leurs possibilités d'utilisation.

Compétences méthodologiques: 1.1, 1.2, 1.6, 1.7
Compétences sociales et personnelles: 2.1, 2.2, 2.3, 2.6

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.7.1	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer les critères permettant de déterminer un maquillage harmonisé avec le type de morphologie de la cliente et de justifier le choix de la solution spécifique à cette dernière.	K3	X		
4.7.2	L'esthéticienne sait expliquer et justifier les fondements du visagisme et la morphologie.	K2	X	X	X
4.7.3	Lors de la réalisation d'un maquillage, l'esthéticienne sait appliquer les connaissances acquises fondées sur le visagisme et la morphologie.	K3		X	X
4.7.4	L'esthéticienne est en mesure d'identifier des problèmes spécifiques à la cliente en matière de maquillage ; en sélectionnant correctement les couleurs et les matières appropriées, elle sait réaliser un maquillage conforme aux motifs de la cliente.	K5		X	X
4.7.5	L'esthéticienne est à même d'expliquer la structure, la composition et les effets des préparations nécessaires à la réalisation d'un maquillage.	K2	X		

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

4.8 L'esthéticienne est à même d'apprécier l'état des mains et des ongles et de procéder de manière autonome à une manucure adéquate spécifique aux besoins de la cliente.

Compétences méthodologiques:

1.2, 1.6

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.3, 2.6, 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.8.1	L'esthéticienne tient compte, lors du choix du traitement, des contre-indications; elle est en mesure de les énumérer et de les décrire.	K2	X	X	X
4.8.2	L'esthéticienne compare et explique les différentes méthodes de soins des mains et des ongles.	K4		X	X
4.8.3	L'esthéticienne est en mesure d'appliquer, en fonction des besoins des clients, un traitement optimal spécifique des mains et des ongles.	K4		X	X
4.8.4	L'esthéticienne est à même de décrire et d'expliquer la structure, la composition, et les effets des produits nécessaires pour le traitement des mains et des ongles.	K2	X	X	

Objectifs particuliers

4.9 L'esthéticienne a conscience des indications et des contre-indications relatives aux différents traitements cosmétiques standard et agit en conséquence en toute responsabilité.

Compétences méthodologiques:

1.1, 1.2

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.2, 2.3

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
4.9.1	L'esthéticienne est à même d'énumérer et d'expliquer les indications et contre-indications des différents traitements qu'elle applique.	K2	X		
4.9.2	L'esthéticienne est en mesure d'adapter son traitement aux indications et contre-indications respectives de la situation et d'agir en conséquence.	K6		X	X

5 Soins spécifiques

Objectif général

Connaître les modalités d'application et les effets des traitements spécifiques constitue, pour l'esthéticienne, une base de connaissances importante qui a pour but d'atteindre des objectifs optimaux. Compte tenu des multiples possibilités qui permettent de préserver la beauté de la peau, des poils et du corps, les connaissances en matière de conseil et de mise en œuvre de traitements spécifiques sont des compétences importantes pour l'esthéticienne.

Objectifs particuliers

5.1 L'esthéticienne est en mesure de sélectionner les meilleurs traitements du visage et du corps adaptés aux besoins de la clientèle, de les recommander et de les mettre en œuvre.

Compétences méthodologiques:

1.1; 1.2; 1.6

Compétences sociales et personnelles:

2.1; 2.2; 2.5; 2.6; 2.7; 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
5.1.1	L'esthéticienne est à même d'expliquer, de décrire et de justifier le choix de différents traitements spécifiques destinés aux soins du visage et du corps.	K3	X		
5.1.2	L'esthéticienne est en mesure de sélectionner le traitement spécifique optimal, en se fondant sur l'anamnèse et sur l'appréciation du client. Elle est capable de le justifier et de le mettre en œuvre, de sélectionner les produits de soins à domicile appropriés et de justifier son choix.	K5		X	X
5.1.3	L'esthéticienne connaît les indications et les contre-indications des traitements spécifiques et sait les justifier.	K3	X	X	X
5.1.4	L'esthéticienne est capable, de construire un plan de traitement spécial au moyen des besoins de peau individuels et de soins à domicile correspondant. Elle sait l'expliquer et le justifier.	K4	X	X	
5.1.5	L'esthéticienne est à même d'expliquer et de justifier le choix de différentes possibilités de traitement pendant et après la séance de rayons UV.	K3	X		
5.1.6	L'esthéticienne tient compte des besoins différents de la peau avant ou après la séance de rayons UV ; elle sélectionne le traitement correspond et l'applique de manière autonome.	K5		X	
5.1.7	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer la structure et la composition des différentes préparations spécifiques. Elle sait justifier leurs effets et leur utilisation.	K3	X	X	

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

5.2 L'esthéticienne dispose des qualifications requises pour expliquer au client la nécessité d'un traitement spécifique ou d'une cure afin de parvenir à un résultat optimal.

Compétences méthodologiques: 1.1, 1.2, 1.3, 1.6, 1.7

Compétences sociales et personnelles: 2.1, 2.2, 2.3, 2.6

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
5.2.1	L'esthéticienne est à même d'expliquer le sens et la nécessité d'un traitement spécifique ou d'une cure.	K3	X	X	
5.2.2	L'esthéticienne est en mesure de justifier le traitement spécifique individuel ou la cure personnalisée afin de parvenir à atteindre l'objectif visé.	K3	X	X	X
5.2.3	L'esthéticienne est en mesure de déterminer, à l'institut, le meilleur traitement spécifique ou la meilleure cure personnalisée pour la cliente. Elle sait les mettre en oeuvre de manière autonome.	K5		X	

Objectifs particuliers

5.3 L'esthéticienne est à même d'apprécier l'état des pieds de la cliente et de dispenser de manière autonome des soins aux pieds spécifiques aux besoins de la cliente.

Compétences méthodologiques 1.2; 1.6

Compétences sociales et personnelles: 2.1 ; 2.3 ; 2.6 ; 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
5.3.1	Lors du choix du traitement, l'esthéticienne tient compte des contre-indications. Elle sait les énumérer et les décrire.	K2	X	X	
5.3.2	L'esthéticienne sait expliquer et comparer les différentes méthodes de soins des pieds et des ongles.	K4		X	X
5.3.3	L'esthéticienne est en mesure d'appliquer des soins des pieds et des ongles spécifiques en se fondant sur les besoins du client.	K4		X	X
5.3.4	L'esthéticienne est à même de décrire et d'expliquer la structure, la composition et les effets des produits nécessaires aux soins des pieds et des ongles.	K2	X	X	

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

5.4 L'esthéticienne connaît les possibilités de recours à la médecine esthétique et à la chirurgie plastico-esthétique et sait présenter les propositions correspondantes. Elle reconnaît l'importance décisive du bien-être personnel et de la conscience de soi pour les clients.

Compétences méthodologiques:

1.5, 1.6

Compétences sociales et personnelles:

2.1, 2.2; 2.3; 2.6

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	UK
5.4.1	L'esthéticienne connaît les limites de ses possibilités de traitements et sait les justifier.	K3	X	X	
5.4.2	L'esthéticienne est en mesure d'énumérer les possibilités plus avancées de la médecine esthétique et de la chirurgie plastique.	K1	X	X	
5.4.3	L'esthéticienne est à même d'énumérer les différents traitements pré-opératoires et post-opératoires de la médecine esthétique et de la chirurgie plastico-esthétique.	K1	X	X	

6. Sciences naturelles liées à la profession et connaissance du corps humain

Objectif général

Les connaissances générales de base et les connaissances étendues spécifiques en anatomie, physiologie, biologie et pathologie humaine, et la connaissance des organes et des tissus constituent la base de toute décision d'application de traitements à la clientèle. Des connaissances de la structure et de la physiologie humaine, ainsi que de l'état de la peau et de ses phanères, constituent des compétences clés de l'esthéticienne. Des connaissances des anomalies et des altérations de la peau et de ses phanères sont, pour l'esthéticienne, des bases de décision indispensables qui lui permettent de choisir le traitement correct. Elle est ainsi en mesure de procéder elle-même au traitement dans les limites de ses compétences, respectivement de confier la cliente à un spécialiste.

Des domaines thématiques de la physique et de la chimie pertinents pour la profession constituent des connaissances de base qui lui permettent de comprendre comment réagit le corps humain lors d'applications esthétiques et d'adopter en conséquence un comportement approprié.

Objectifs particuliers

6.1 L'esthéticienne connaît la structure et les modes de fonctionnement des différents systèmes de l'organisme humain. Elle est en mesure de les mettre en évidence et d'en justifier l'importance lorsqu'il s'agit de structurer les processus de travail.

Compétences méthodologiques: 1.5

Compétences sociales et personnelles: 2.2

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
6.1.1	L'esthéticienne est à même de décrire la structure et la fonction de la cellule, des organelles de la cellule ainsi que les principaux types de cellules.	K2	X		
6.1.2	L'esthéticienne est en mesure de décrire la division cellulaire normale et pathologique et d'expliquer son importance en relation avec la peau.	K3	X		
6.1.3	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer la structure et la fonction des différents tissus.	K2	X		
6.1.4	L'esthéticienne est à même d'expliquer de manière complète la structure et la fonction des différentes couches cutanées.	K3	X		
6.1.5	L'esthéticienne est en mesure de décrire les différents systèmes de l'organisme avec les organes correspondants.	K2	X		
6.1.6	L'esthéticienne est capable d'énumérer les principaux muscles du visage, du cou et du décolleté et est en mesure de décrire leurs fonctions.	K2	X		
6.1.7	L'esthéticienne est en mesure de décrire la structure et la composition des poils.	K2	X		
6.1.8	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer la constitution topographique et physiologique des mains, des pieds et des ongles.	K2	X		
6.1.9	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer les parties les plus importantes - pertinentes pour la profession - de l'appareil locomoteur passif et actif.	K2	X		

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

6.1.10	L'esthéticienne est en mesure de décrire la structure et les fonctions de la circulation sanguine, des vaisseaux sanguins et du sang, et d'expliquer leur importance pour la peau.	K3	X		
6.1.11	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer la structure et les fonctions du système lymphatique et de décrire leur importance pertinente pour la profession.	K3	X		
6.1.12	L'esthéticienne est en mesure de décrire la structure et la fonction des organes respiratoires et d'expliquer leur importance pour la peau.	K3	X		
6.1.13	L'esthéticienne est à même d'énumérer les organes de la digestion et d'expliquer leurs fonctions.	K2	X		
6.1.14	L'esthéticienne sait décrire les fondements d'une alimentation saine; elle est en mesure d'expliquer le concept de bilan énergétique et son importance pour le corps, et de donner les raisons expliquant pourquoi ces substances sont nécessaires à la vie.	K3	X		
6.1.15	L'esthéticienne connaît les glandes endocrines et sait expliquer les effets des principales hormones sur la peau.	K2	X		
6.1.16	L'esthéticienne sait décrire le système nerveux central, périphérique et végétatif et expliquer leurs fonctions respectives.	K2	X		
6.1.17	L'esthéticienne est en mesure de décrire la structure des organes de l'excrétion et d'expliquer ses fonctions.	K2	X		

Objectifs particuliers

6.2 L'esthéticienne comprend les réactions immunologiques, chimiques et biochimiques du corps pertinentes pour la profession. Elle est à même de d'expliquer de façon simple leurs liens avec les traitements et les produits.

Compétences méthodologiques: 1.5

Compétences sociales et personnelles: 2.2

Objectifs détaillés

		Niveau K	école	entreprise	ÜK
6.2.1	L'esthéticienne est en mesure d'expliquer l'importance du métabolisme et des échanges énergétiques en tant que caractéristiques des êtres vivants.	K2	X		
6.2.2	L'esthéticienne sait décrire le déroulement des mécanismes de défense immunologique spécifiques et non spécifiques. Elle sait expliquer comment naît une allergie.	K2	X		
6.2.3	L'esthéticienne sait expliquer et décrire les réactions de la peau lorsque naît une inflammation.	K2	X		
6.2.4	L'esthéticienne est en mesure d'énumérer la structure des principaux agents pathogènes et de décrire leurs fonctions.	K2	X		

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

6.3 L'esthéticienne connaît la structure des substances composées des éléments chimiques de base ainsi que les liaisons chimiques importantes pour la profession.

Compétences méthodologiques: 1.5

Compétences sociales et personnelles: 2.2

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
6.3.1	L'esthéticienne connaît et est en mesure d'expliquer la structure de la matière et peut décrire ses éléments de base (atome, ion, molécule).	K3	X		
6.3.2	L'esthéticienne sait décrire les principales liaisons chimiques pertinentes pour la profession.	K2	X		

Objectifs particuliers

6.4 L'esthéticienne connaît la composition et les effets des produits utilisés dans la profession.

Compétences méthodologiques: 1.5

Compétences sociales et personnelles: 2.2, 2.8

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
6.4.1	L'esthéticienne connaît l'origine et l'utilisation des substances de base, des additifs, et des matières odorantes des produits cosmétiques.	K2	X		
6.4.2	L'esthéticienne peut décrire les effets des substances de base et des additifs utilisés.	K2	X		

Objectifs particuliers

6.5 L'esthéticienne connaît les principaux types de courant électrique et leur possibilité d'utilisation à l'institut. Elle connaît les effets et les dangers du courant électrique sur les personnes ainsi que les zones du corps à traiter le cas échéant et sont en mesure de les expliquer.

Compétences méthodologiques: 1.5

Compétences sociales et personnelles: 2.2

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
6.5.1	L'esthéticienne est à même d'expliquer les fondements de la science de l'électricité.	K2	X		
6.5.2	L'esthéticienne est en mesure de décrire et d'expliquer les différents effets et les différents risques des types de courant électrique et d'appareils utilisés dans les soins esthétiques.	K2	X		

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Objectifs particuliers

6.6 L'esthéticienne est en mesure d'expliquer les effets des rayonnements pertinents pour la profession.

Compétences méthodologiques: 1.5

Compétences sociales et personnelles: 2.1

Objectifs détaillés

Objectifs détaillés		Niveau K	école	entreprise	ÜK
6.6.1	L'esthéticienne connaît les caractéristiques physiques des rayonnements ultra-violet et infra-rouges.	K1	X		
6.6.2	L'esthéticienne est à même de décrire et d'expliquer les avantages et les inconvénients des rayons infra-rouges et ultra-violet sur la peau.	K2	X		
6.6.3	L'esthéticienne est à même de décrire les fondements physiques et chimiques ainsi que les effets physiques de la lumière et de la couleur.	K1	X		

Plan de formation partie B - Plan des leçons de l'école professionnelle

Thèmes	Anées			Total des leçons
	1.	2.	3.	
1. Connaissances professionnelles				
Economie, organisation et techniques d'entreprise	20			20
Hygiène, sécurité au travail et mesures de protection	20			20
Communication, conseil et vente	20	20	40	80
Soins cosmétiques	60	60	60	180
Soins spécifiques		40	60	100
Sciences naturelles liées à la profession, connaissance du corps humain	80	80	40	200
2. Culture générale	120	120	120	360
3. Sport	40	40	40	120
Total:	360	360	360	1080

Plan de formation partie C - Procédure de qualification

1. Organisation de la procédure de qualification

- 1.1 La procédure de qualification est mise en œuvre dans l'entreprise formatrice, dans une autre entreprise appropriée ou dans une école professionnelle.
Il faut mettre à la disposition de la personne en formation une place de travail ainsi que les installations nécessaires. Ces dernières doivent être dans un état irréprochable.
- 1.2 Si la procédure de qualification est mise en œuvre dans l'entreprise formatrice, cette dernière est tenue de mettre à disposition dans leur intégralité et sans interruption les appareils et installations nécessaires à l'examen.
- 1.3 Les domaines de qualification à examiner comprennent les points suivants:

Domaine de qualification « Travaux pratiques » Temps consacré en heures 7 heures

Position 1	Soins cosmétiques
Position 2	Soins spécifiques

Pour la position 1, la note correspondante doit être multipliée par quatre; pour la position 2, en revanche, la note correspondante ne compte qu'une fois.

Le recours à la documentation de formation et aux documents des cours interentreprises est autorisé lors de l'examen final dans le cadre du domaine de qualification « Travaux pratiques ».

Domaine de qualification « Connaissances professionnelles » Temps consacré en heures 3.5, dont une demi-heure par oral

Position 1	Soins cosmétiques (par écrit)
Position 2	Soins spécifiques (par écrit)
Position 3	Conseil et vente (par oral)

Pour la position 1, la note correspondante doit être multipliée par deux; pour les positions 2 et 3, en revanche, la note correspondante ne compte qu'une fois.

L'entretien d'examen doit se faire de manière interdisciplinaire et a lieu sous la forme d'un entretien technique.

Les objectifs évaluateurs 1 à 6 constituent les bases des procédures de qualification pratiques, écrites et orales, les définitions d'exécution détaillées seront édictées.

Domaine de qualification « culture générale »²

L'examen final dans le domaine de qualification «culture générale» est régi par l'ordonnance du 27 avril 2006 du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

Note d'expérience³

La note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des six notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels.

² Version du 18.10.2016; en vigueur depuis le 1.1.2017

³ Version du 18.10.16; en vigueur depuis le 1.1.2017

2. Évaluation des prestations

- 2.1 Les prestations enregistrées lors de la procédure de qualification finale sont appréciées par des notes qui vont de 6 à 1. Les demi-notes sont autorisées.
- 2.2 Les notes de chaque domaine de qualification, ce dernier étant composé de différentes positions, sont considérées comme valeur moyenne et sont arrondies au dixième.
- 2.3 Dans le bulletin de notes figurent la note globale ainsi que les notes de chaque domaine de qualification, y compris les notes de l'enseignement des connaissances professionnelles.

2.4

Notes	Caractéristiques des prestations
6	Très bon
5	Bon
4	Suffisant
3	Faible
2	Très faible
1	Inutilisable

3. Réussir⁴

- 3.1 Pour déterminer si la procédure de qualification est réussie, les domaines de qualification ci-après sont appréciés et pondérés comme suit:

- Travaux pratiques,	compte double
- Connaissances professionnelles	
- Enseignement des connaissances professionnelles	
- Culture générale	

- 3.2 La note globale est la moyenne, arrondie à la première décimale, des notes pondérées des différents domaines de qualification.

- 3.3 L'examen final est réussi, si :

- la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4; et
- abrogée*
- la note globale est supérieure ou égale à 4.

⁴ Version du 18.10.2016; en vigueur depuis le 1.1.2017

Plan de formation partie D - Organisation, répartition et durée des cours interentreprises d'esthéticiens / esthéticiennes

1. Entité responsable⁵

L'entité responsable des cours interentreprises comprend les associations suivantes : la Schweizer Fachverband für Kosmetik SFK, l'Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité ASE CFC et l'Associazione Estetiste della Svizzera Italiana AESI.

2. Organes

Les organes des cours interentreprises sont les suivants:

- a) les commissions de surveillance
- b) la commission des cours.

Les commissions se constituent elles-mêmes et se donnent un règlement d'organisation.

3. Convocations / Organisation

3.1. Les prestataires de cours établissent, d'entente avec les autorités cantonales compétentes, des convocations personnelles. Les entreprises formatrices envoient ces dernières aux personnes en formation.

3.2. Lorsque, pour des raisons indépendantes de leur volonté (maladie ou accident faisant l'objet d'un certificat médical), les personnes en formation sont empêchées de participer aux cours interentreprises, le formateur / la formatrice professionnel(le) est tenu(e) de communiquer immédiatement par écrit le motif de cette absence au prestataire de cours à l'attention de l'autorité cantonale.

4. Périodes, durée et thèmes principaux⁶

4.1. Les cours interentreprises durent:

- a. pendant la première année de formation (cours I et II) : 6 journées à 8 heures
- b. pendant la deuxième année de formation (cours III et IV) : 8 journées à 8 heures

4.2. Les cours interentreprises comprennent:

- a. Cours I avec thème principal : accueil et encadrement du client
- b. Cours II avec thème principal : traitement préalable et traitements supplémentaires
- c. Cours III avec thème principal : anamnèse/appréciation sur la peau et conseil/vente
- d. Cours IV avec thème principal : massage du visage et massage corporel

4.3. Les autorités compétentes des cantons des lieux de formation ont accès aux cours en tout temps.

⁵ Version du 18.10.2016; en vigueur depuis le 1.1.2017

⁶ Version du 18.10.2016; en vigueur depuis le 1.1.2017

Le présent plan de formation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2007 avec l'approbation de l'OFFT.

Schweizer Fachverband für Kosmetik SFK
(Association professionnelle suisse d'esthétique)

Edith Roth
La présidente

Association Suisse des Esthéticiennes Certificat Fédéral de Capacité
ASECFC

Jocelyne Dinten
La présidente

Association Genevoise d'Esthéticiennes AGE

Marisa Treccani
La présidente

Associazione Estetiste della Svizzera Italiana AESI
(Association d'esthétique de la Suisse italienne)

Luana Bognesi
La présidente

Le présent plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'article 10, alinéa 1 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale des esthéticiennes / des esthéticiens.

Berne, le 12 décembre 2006

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie

Ursula Renold
La directrice

Modification du plan de formation esthéticienne CFC/esthéticien CFC*

Modification du	Partie	Page, chiffre	Objet	Application
11 février 2010	C PQ	p. 32, ch. 1.3	Note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles – arrondie à la première décimale une note entière ou à une demi-note	La disposition entre en vigueur le 1er avril 2010. L'ancienne réglementation concernant le calcul de la note d'expérience s'applique aux personnes qui ont commencé leur formation d'esthéticienne CFC/esthéticien CFC avant la modification, pour autant que l'ancienne réglementation leur soit favorable.

*Cette modification a été apportée par la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des esthéticiens CFC avec l'accord des représentants de la Confédération et des cantons.

Modification du 18.10.2016 du plan de formation esthéticienne CFC / esthéticien CFC

Le plan de formation du 12 décembre 2006 (état le 11 février 2010) est modifié comme suit :

Partie	Page, chiffre	Ancien	Nouveau
Page de couverture	p. 1	Logo des quatre OrTra de l'entité responsable : ASE CFC, AESI, AGE, SFK	Nouvelle entité responsable : logo des trois OrTra ASE CFC, AESI, SFK →Suppression du logo de l'AGE.
Compétences méthodologiques	p. 6, ch. 1.2		Ne concerne que le texte italien.
Domaine de qualification « culture générale »	p. 30	Selon le règlement de l'Office fédéral concernant la branche de culture générale.	L'examen final dans le domaine de qualification «culture générale» est régi par l'ordonnance du 27 avril 2006 du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.
Plan de formation partie C - Procédure de qualification	p. 30 ch. 1.3 Note d'expérience	La note d'expérience correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels.	La note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des six notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels.
Plan de formation partie C - Procédure de qualification	p. 31 ch. 3.3	3.3 L'examen final est réussi, si a. la Domaine de qualification «Travaux pratiques» est appréciée par la note 4 ou plus haut; b. le moyen du total de l'évaluation du domaine de qualification « connaissances professionnelles » et de la note d'expérience de l'enseignement des connaissances professionnelles la note 4 s'élève au moins ; et c. la note globale 4 ou plus en haut est atteinte.	L'examen final est réussi, si : a. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4; et b. <i>abrogée</i> c. la note globale est supérieure ou égale à 4.

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

Plan de formation partie D - Organisation, répartition et durée des cours interentreprises d'esthéticiens / esthéticiennes	p. 32 ch. 1 Entité responsable	L'entité responsable des cours interentreprises comprend les associations suivantes : la Schweizer Fachverband für Kosmetik SFK, l'Association Suisse des Esthéticiennes Certificat Fédéral de Capacité ASEFCF, l'Association Genevoise d'Esthéticiennes AGE et l'Associazione Estetiste della Svizzera Italiana AESI.	L'entité responsable des cours interentreprises comprend les associations suivantes : la Schweizer Fachverband für Kosmetik SFK, l'Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité ASE CFC et l'Associazione Estetiste della Svizzera Italiana AESI.
Plan de formation partie D - Organisation, répartition et durée des cours interentreprises d'esthéticiens / esthéticiennes	p. 32 ch. 4 Périodes, durée et thèmes principaux	4.1. Les cours interentreprises durent: a. pendant la première année de formation (cours I et II) : 6 jours à 8 heures b. pendant la deuxième année de formation (cours III et IV) : 6-7 jours à 8 heures	4.1. Les cours interentreprises durent : a. pendant la première année de formation (cours I et II) : 6 journées à 8 heures b. pendant la deuxième année de formation : (cours III et IV) : 8 journées à 8 heures
Annexe au plan de formation	p. 38-40	Liste et source d'approvisionnement des documents nécessaires à la formation initiale: esthéticienne CFC / esthéticien CFC	La liste a été actualisée

Approbation et entrée en vigueur

La modification du plan de formation entre en vigueur avec l'approbation du SEFRI le 1er janvier 2017 et est valable pour les apprenantes et apprenants qui ont débuté leur formation après cette date.

Schweizer Fachverband für Kosmetik SFK

Suhr, 03. 10. 2016

Caroline Kiener
Présidente

Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité ASE CFC

Lutry, 05.10.2016

Chantal Volck
Présidente

Associazione Estetiste della Svizzera Italiana AESI

Lodano, 11.10.2016

Marina Cristiano
Présidente

La présente modification du plan de formation est approuvée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) conformément à l'article 10, alinéa 1 de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'esthéticienne/esthéticien avec CFC.

Berne, le 18 octobre 2016

**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

**Jean-Pascal Lüthi
Chef de la division Formation professionnelle initiale et maturités**

Annexe au plan de formation

Liste et source d'approvisionnement des documents nécessaires à la formation initiale:⁷
esthéticienne CFC / esthéticien CFC

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI Einsteinstrasse 2, 3003 Berne www.sbf.admin.ch Office fédéral des constructions et de la logistique, www.bbl.admin.ch (publications et imprimés) Offices cantonaux de formation professionnelle
Plan de formation esthéticienne CFC / esthéticien CFC	En allemand: SFK Schweizer Fachverband für Kosmetik Bernstrasse-West 64, 5034 Suhr info@sfkinfo.ch / www.sfkinfo.ch En français: ASE CFC Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité, Grand Rue 2, 1095 Lutry info@asecfc.ch / www.asecfc.ch En italien: AESI Associazione estetiste della Svizzera italiana 6678 Lodano, 091 753 33 55, info@aesi.ch / www.aesi.chaesi@ticino.com
Documentation d'apprentissage spécifique au métier esthéticienne / esthéticien	En allemand: SFK Schweizer Fachverband für Kosmetik Bernstrasse-West 64, 5034 Suhr info@sfkinfo.ch / www.sfkinfo.ch En français: ASE CFC Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité, Grand Rue 2, 1095 Lutry info@asecfc.ch / www.asecfc.ch

⁷ Version du 18.1.2016; en vigueur depuis le 1.1.2017

PLAN DE FORMATION – ESTHÉTICIENNE CFC / ESTHÉTICIEN CFC

	<p>En italien: AESI Associazione estetiste della Svizzera italiana 6678 Lodano, 091 753 33 55, info@aesi.ch / www.aesi.chaesi@ticino.com</p>
Rapport de formation spécifique	<p>En allemand: SFK Schweizer Fachverband für Kosmetik Bernstrasse-West 64, 5034 Suhr info@sfkinfo.ch / www.sfkinfo.ch</p> <p>En français: ASE CFC Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité, Grand Rue 2, 1095 Lutry info@asecfc.ch / www.asecfc.ch</p> <p>En italien: AESI Associazione estetiste della Svizzera italiana 6678 Lodano, 091 753 33 55, info@aesi.ch / www.aesi.chaesi@ticino.com</p>
Liste des aménagements minimaux	<p>En allemand: SFK Schweizer Fachverband für Kosmetik Bernstrasse-West 64, 5034 Suhr info@sfkinfo.ch / www.sfkinfo.ch</p> <p>En français: ASE CFC Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité, Grand Rue 2, 1095 Lutry info@asecfc.ch / www.asecfc.ch</p> <p>En italien: AESI Associazione estetiste della Svizzera italiana 6678 Lodano, 091 753 33 55, info@aesi.ch / www.aesi.chaesi@ticino.com</p>

Marche à suivre pour la procédure de qualification

En allemand:

SFK Schweizer Fachverband für Kosmetik
Bernstrasse-West 64, 5034 Suhr
info@sfkinfo.ch / www.sfkinfo.ch

En français:

ASE CFC Association Suisse des Esthéticiennes avec Certificat Fédéral de Capacité, Grand Rue 2, 1095 Lutry
info@asecfc.ch / www.asecfc.ch

En italien:

AESI Associazione estetiste della Svizzera italiana
6678 Lodano, 091 753 33 55,
info@aesi.ch / www.aesi.chaesi@ticino.com

Formulaire pour les notes

SDBB/CSFO

Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière
Maison des Cantons, Speichergasse 6, 3000 Bern
www.qv.berufsbildung.ch